

APRÈS AVOIR PERDU L'EST, LA GUINÉE-BISSAU PERD-ELLE AUSSI LE NORD ?

Le temps est loin où le *Diário de Lisboa* prophétisait que

"Senghor et tous ceux qui ont des intérêts au Sénégal ne doivent pas souhaiter la victoire du PAIGC en Guinée-Bissau. Car cette victoire aura à coup sûr des conséquences dans la région et ne manquera pas de constituer un exemple à suivre" (1).

Le PAIGC (2) a pris le pouvoir à Bissau en 1974, à la suite d'une guerre de libération victorieuse contre le Portugal, et huit ans plus tard éclatait le conflit casamançais, de l'autre côté de la frontière nord. Rien ne permet, évidemment, d'établir un lien de cause à effet entre les deux événements. Il n'empêche que, de 1982 à 1991, date du premier cessez-le-feu en Casamance, en dépit de la coexistence "fraternelle" affichée entre les deux pays (3), le Sénégal n'a cessé de suspecter la Guinée-Bissau de soutenir en sous-main la rébellion séparatiste (4). Mais tout cela appartient désormais au passé : en même temps qu'il jetait le discours anti-impérialiste aux oubliettes et se convertissait au libéralisme des bailleurs de fonds occidentaux, Nino Vieira vient, en effet, d'opérer un rapprochement spectaculaire avec le Sénégal d'Abdou Diouf. Et ce rapprochement se fait largement sur le dos de la rébellion casamançaise, l'armée sénégalaise ayant de plus en plus les mains libres au nord de la Guinée-Bissau. Au point qu'on peut légitimement se demander si, après avoir perdu leurs soutiens à l'Est de l'Europe, les dirigeants bissau-guinéens ne seraient pas en train de perdre le nord (au sens propre comme au sens figuré).

Officiellement, la Guinée-Bissau affiche toujours sa neutralité dans le conflit casamançais. Le peu d'intérêt montré pour la question casamançaise à Bissau conforte cette impression (5). Le sujet ne fait manifestement pas partie des problèmes abordés spontanément par les responsables

(1) Article de 1970, cité dans *Casamance. La crise*, mémorandum de la LD-MPT (Ligue Démocratique-Mouvement pour un Parti des travailleurs), Dakar, Jallarbi, 1990.

(2) *Partido africano para a independência da Guiné e Cabo-Verde*.

(3) En 1989, la Guinée-Bissau a livré au Sénégal des responsables séparatistes.

(4) Cf. Ousseynou FAYE, "La crise casamançaise et les relations du Sénégal avec la Gambie et la Guinée-Bissau (1980-1992)", in M.-C. DIOP (dir.), *Le Sénégal et ses voisins*, Dakar, Sociétés-Espaces-Temps, 1994, pp. 189-212.

(5) Désintérêt conforté chez certains par une bonne dose d'ethnocentrisme : il leur fait voir les *Felupe* bissau-guinéens (qui sont des *Diola*, comme le sont la majorité des séparatistes casamançais) comme des sauvages, des "mangeurs de chair humaine".

politiques, plus préoccupés, semble-t-il, par leurs rivalités et les incertitudes sur l'avenir du pays. Quant à la presse, à la parution très sporadique, elle semble s'intéresser plus aux conséquences du conflit pour la Guinée-Bissau qu'au conflit lui-même : que ce soient les rumeurs d'une présence sur le territoire bissau-guinéen des quatre touristes français disparus en Casamance, ou l'émotion suscitée lorsque des villages proches de la frontière ont été touchés par des tirs sénégalais, ou encore les inquiétudes nées de l'afflux de réfugiés, l'impression se dégage d'une volonté de se tenir à l'écart du conflit. Ainsi, à propos des réfugiés casamançais, les autorités affirment que la décision de les éloigner de la frontière répond à la fois au souci de garantir leur sécurité et au souci d'empêcher que les rebelles casamançais ne se mêlent aux populations ⁽⁶⁾.

En fait, Bissau a bel et bien choisi son camp : sous-jacent aux accords de cessez-le-feu de 1991, dont la Guinée-Bissau est partie garante, ce choix est apparu clairement en 1992, lorsque Bissau a condamné pour la première fois la rébellion casamançaise pour les dangers qu'elle ferait courir à la sous-région. Le souci de l'ordre l'emportait désormais sur les contentieux politiques et territoriaux avec le Sénégal.

LES CONTENTIEUX BISSAU-DAKAR

Le premier contentieux était idéologique et politique, remontant à la guerre de libération bissau-guinéenne, au cours de laquelle le PAIGC trouva dans la Guinée de Sékou Touré un allié précieux, mais ne fut guère aidé par Dakar : "Si nous avions à chaque frontière des pays qui nous créent autant de problèmes que le Sénégal, ça irait très mal, camarades" déplorait Amilcar Cabral en 1961 ⁽⁷⁾. Guerre Froide oblige, les considérations idéologiques étaient alors plus fortes que la solidarité anticoloniale, et l'engagement pro-occidental de Senghor le portait plutôt à pencher vers le FLING ⁽⁸⁾, rival non marxiste du PAIGC. Ce qui n'empêcha pas le PAIGC d'éliminer le FLING de la scène guinéenne pendant et après la guerre, jusqu'à ce que ce dernier renaisse de ses cendres récemment, avec la libéralisation politique. Ce qui n'empêcha pas non plus les maquisards guinéens, en majorité *balante*, de faire de la Casamance une base arrière pour leur lutte, y trouvant des appuis dans la population ⁽⁹⁾. La guerre de libération avait fait du territoire de la Guinée portugaise un enjeu de l'affrontement Est-Ouest. En faisant basculer la Guinée-Bissau dans le camp de l'Est, la victoire du PAIGC faisait de sa frontière avec le Sénégal l'un des fronts de la Guerre froide. L'ambiguïté des rapports de Dakar, pion occidental dans la sous-région, avec un mouvement de libération nationale marxisant se prolongea par l'ambiguïté de ses rapports avec un régime lié aux pays de l'Est. À la présence soviétique à Varéla répondait l'installation

⁽⁶⁾ Cf. N. COIATÉ, "Cabeça de vaca na fronteira Norte", *Banobero*, Bissau, 23 juin 1995.

⁽⁷⁾ "Rapport général sur la lutte de libération nationale" présenté à la Conférence des organisations nationalistes de la Guinée et des Îles du Cap-Vert, tenue à Dakar, du 12 au 14 juillet 1961, in A. CABRAL, *Unité et Lutte*, Paris, Maspéro, 1980, p. 112.

⁽⁸⁾ *Frente de libertação nacional da Guiné*.

⁽⁹⁾ Si le Sénégal tenta d'y limiter leur activité (interdisant le port d'armes et même l'uniforme), il est juste de dire que ce même Sénégal s'opposa aussi aux incursions de l'armée portugaise.

d'une base navale sénégalaise à Elinkine, en Casamance, financée par les États-Unis⁽¹⁰⁾.

Le deuxième contentieux était territorial, né de la contestation bissau-guinéenne de la frontière maritime. Par deux fois un tribunal international rejeta la demande bissau-guinéenne⁽¹¹⁾. Le problème est simple au demeurant : la règle est que le tracé de la frontière maritime et des limites de la zone économique exclusive (ZEE) prolonge le tracé de la frontière terrestre. Le tracé de la frontière terrestre ne souffre pas de contestation. Mais, selon qu'on prend en compte le tracé de détail de la frontière au niveau du Cap Roxo (orientation NE-SO), comme le revendique le Sénégal, ou l'orientation générale (Est-Ouest) de la frontière, comme le revendique la Guinée-Bissau, les eaux territoriales et la ZEE de chaque pays ne sont pas du tout les mêmes. Ce qui n'aurait pas eu grande importance si on n'avait découvert, dans les années 1970, un gisement pétrolier *offshore* dont une grande partie se trouve dans la zone litigieuse (Dôme Flore). Bien que la rentabilité de l'exploitation de ce gisement d'huile lourde ne soit pas assurée dans l'immédiat, sa seule existence fait rêver aussi bien Dakar (où l'on estime que la production couvrirait les besoins sénégalais) que Bissau. Si l'on y ajoute les ressources halieutiques relativement abondantes de la zone, on mesure l'enjeu pour chacun des deux pays, qui voit dans l'exploitation de ces richesses la possibilité de soulager sa balance des paiements. Ce contentieux devait déboucher sur un affrontement armé bref mais violent, en mai 1990, dit "guerre du pétrole" : après une série d'accrochages le long de la frontière, l'armée sénégalaise pénétra alors d'une quarantaine de km à l'intérieur du territoire bissau-guinéen, jusqu'à Cacheu et São Domingos, tandis que des Migs bissau-guinéens mitraillaient une plate-forme de prospection pétrolière dans la zone litigieuse.

Le troisième contentieux, enfin, est relatif aux soutiens dont bénéficierait ou aurait bénéficié, d'après Dakar, la rébellion casamançaise en Guinée-Bissau. Le fait est que les raisons de tels soutiens ne manqueraient pas, sans qu'ils soient pour autant faciles à prouver. Parmi les raisons le plus souvent évoquées figurent les solidarités ethniques de part et d'autre de la frontière, notamment entre *Diola* de basse Casamance, principaux pourvoyeurs de la rébellion, et *Diola* de Guinée-Bissau (*Felupe* et *Baiote*). Ces solidarités existent incontestablement, mais n'ont rien d'automatique. Là comme ailleurs en pays *diola*, ce sont les liens familiaux ou villageois qui prévalent, mais d'autres facteurs sont à prendre en compte, à commencer par l'intérêt bien compris des acteurs. Le conflit casamançais peut en effet être perçu comme une ressource, procurant diverses opportunités : ainsi évoque-t-on des trafics de militaires bissau-guinéens trouvant dans la vente d'armes et de munitions un moyen pour arrondir leurs fins de mois ; mais dans ce cas on est bien au-delà de la solidarité ethnique. À l'inverse, le conflit peut être perçu comme un handicap (notamment par la perturbation des multiples flux transfrontaliers), ce qui limite singulièrement les manifestations de solidarité. On peut aussi évoquer des solidarités idéologiques, liées à des options révolutionnaires. Enfin, on a fait état de complicités qui existeraient ou auraient existé au sommet de l'appareil d'État bissau-guinéen, en particulier dans l'armée, où les *Balante* étaient nombreux... jusqu'à la

(10) Avec la fin de la Guerre Froide, cette base, qui abrite des commandos d'infanterie de marine, n'a plus pour fonction essentielle que la lutte contre la rébellion casamançaise.

(11) Cf. A. GAUDIN, "De la contribution de la Guinée-Bissau à l'élaboration du droit international maritime. La fixation par arbitrage des limites de la Guinée-Bissau", *Lusotopie* 1994, Paris, L'Harmattan, juin 1994, pp. 143-154.

découverte en 1986 d'un complot, qualifié de *balante*, qui a permis de faire le ménage.

En fait, tous ces contentieux étaient étroitement liés, au point qu'on peut considérer qu'ils n'en faisaient qu'un. Dans le contexte de la Guerre froide, il apparaît que Bissau pouvait jouer ces différentes cartes au mieux de ses intérêts, pour peser sur ses rapports avec Dakar : pour ne prendre qu'un exemple, ce n'est certainement pas un hasard si la "guerre du pétrole" a été déclenchée par les Guinéens un mois après le début de la lutte armée du MFDC (Mouvement des forces démocratiques de la Casamance). Ces divers contentieux n'en étaient pas moins autant de sujets de préoccupation pour Dakar, dont la presse ne s'est pas privée de critiquer ce qu'elle considérait comme un double jeu de Bissau.

Et cela d'autant plus que la menace séparatiste casamançaise se situe à un double niveau pour les dirigeants sénégalais : non seulement menace pour l'intégrité territoriale sénégalaise, mais aussi menace d'une recomposition géopolitique de la sous-région au détriment du Sénégal⁽¹²⁾. Le très fort particularisme casamançais souligne, en effet, autant la différence avec le reste du Sénégal qu'il souligne les affinités avec le monde guinéen au sens large : affinités naturelles, certes (régions humides et forestières), mais aussi affinités culturelles (animisme, christianisme, sociétés acéphales, riziculture) et historiques (ancien empire du Gabou, s'étendant du fleuve Gambie au fleuve Corrubal, englobant la plus grande partie de la Gambie, de la Casamance et de la Guinée-Bissau, et une petite partie de la Guinée-Conakry ; sans oublier deux siècles et demi de présence portugaise dans le comptoir de Ziguinchor). Les indépendantistes du MFDC⁽¹³⁾ ne manquent d'ailleurs pas de souligner que les Casamançais n'ont rien à voir avec les Sénégalais, mais qu'ils sont frères des peuples guinéens, dont ils ont été séparés par les frontières coloniales. Bien qu'ils affirment ne pas vouloir remettre en cause ces frontières "pour ne pas attirer d'ennuis à leurs frères", ils pensent qu'un regroupement pourrait se faire après l'indépendance de la Casamance. Concurrent du projet d'union sénégalienne, se superposant en outre à la crainte d'une mainmise bissau-guinéenne sur la Casamance, ce spectre d'une union des "3 B" (Banjul, Bignona, Bissau) ne cesse de hanter l'esprit des dirigeants sénégalais. Il n'est peut-être pas étranger à leur "découverte", en 1990, de la carte d'une "République *diola*" à cheval sur les territoires gambien et bissau-guinéen : l'évocation d'une telle éventualité n'était pas, en effet, de nature à susciter des sympathies envers la rébellion parmi les dirigeants des pays voisins ! Le MFDC a toujours nié être l'auteur d'une telle carte, accusant "les Sénégalais" de l'avoir fabriquée pour discréditer le mouvement, tant auprès des autres ethnies casamançaises qu'auprès des pays voisins.

LE GRAND TOURNANT

On peut considérer que ces divers contentieux n'existent plus aujourd'hui entre Sénégal et Guinée-Bissau, ayant fait place à une collaboration tous azimuts. Exit le contentieux territorial : en échange de la renonciation à ses revendications territoriales, un accord associe Bissau à

(12) Cf. J.-C. MARUT, "Le dessous des cartes casamançaises", in F.-G. Barbier-Wiesser (ed.), *Comprendre la Casamance*, Paris, Karthala, 1994, pp. 193-212.

(13) Le MFDC, séparatiste, est dirigé par l'abbé Diamacoune Senghor.

l'exploitation des ressources halieutiques et minérales de la zone. Conclu en 1993, l'accord vient d'être ratifié par les deux parlements. Exit les contentieux historiques, Bissau dissipant toute ambiguïté sur ses intentions en s'engageant dans une collaboration politico-militaire avec le Sénégal. Le tout sur fond d'intégration sous-régionale et de rapprochement avec la France, la Guinée-Bissau ayant rejoint la francophonie et frappant à la porte de la Zone Franc.

On peut évidemment s'interroger sur les raisons de ce qui apparaît comme une révision complète de la politique extérieure bissau-guinéenne, et mettre en avant autant des facteurs externes qu'internes. Sur le plan externe, il y a bien sûr les conséquences de l'effondrement du bloc soviétique, privant la Guinée-Bissau d'une part importante de ses ressources. Le rapprochement avec l'Occident et, singulièrement, avec la France, apparaîtrait ainsi comme une alternative permettant de sauver le régime : la redéfinition des relations avec Dakar en serait le prix à payer. On ne peut pour autant sous-estimer la situation intérieure : la faillite économique était devenue tellement patente qu'il fallait trouver d'urgence des solutions. Concrétisée par l'adhésion au FMI en 1986, la libéralisation économique permet à l'équipe en place de garder le pouvoir, mais au prix d'une aggravation des disparités sociales et de déchirements internes entre gardiens d'une certaine orthodoxie et ultra-libéraux. Quant à la libéralisation politique, elle permet de satisfaire les exigences des bailleurs de fonds occidentaux sans comporter pour autant trop de risques pour le PAIGC, du moins dans un premier temps : les élections pluralistes de 1994 ont montré qu'il pouvait en effet compter sur son expérience du pouvoir et, surtout, sur les restes d'un capital de légitimité forgé dans la lutte de libération nationale.

La question se pose néanmoins de savoir quel est le prix à payer pour la Guinée-Bissau en termes d'indépendance nationale et de cohésion sociale et nationale. Tout comme se pose la question de savoir où mène une réorientation qui s'apparente à beaucoup d'égards à une fuite en avant. On peut trouver une illustration de cette fuite en avant dans ce qui apparaît comme des tentatives de division par manipulations ethniques. Comme la distinction, qui n'est pas nouvelle, entre les "vrais" Bissau-Guinéens et les autres, sous-entendu les Capverdiens, traditionnels pourvoyeurs de cadres, ainsi désignés comme boucs émissaires. Ou encore la diabolisation ethnique du PRS (*Partido da renovação social*), pour le fait que son leader est *balante*. Sous l'impulsion de l'UM (*União para a mudança*), l'opposition bissau-guinéenne est montée au créneau à l'Assemblée nationale pour dénoncer des concessions qu'elle considère comme trop importantes au Sénégal dans le règlement du contentieux territorial (15 % seulement du pétrole reviendra à la Guinée-Bissau). Pour sa part, Koumba Yala, *líder* du PRS et adversaire du Président Nino Vieira au deuxième tour de l'élection présidentielle, s'interroge sur les avantages que la Guinée-Bissau retire de l'accord et réclame toute la lumière sur son contenu⁽¹⁴⁾. En revanche, la collaboration militaire avec Dakar ne semble pas avoir suscité les mêmes réactions. Et pourtant, on se trouve devant une situation pour le moins inédite où sont en cause à la fois l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Guinée-Bissau.

(14) Entretien avec l'auteur, Bissau, janvier 1996.

UNE FRONTIÈRE ÉLASTIQUE ?

Cette coopération militaire a pris deux formes.

Tout d'abord, des actions conjointes des deux armées en 1995 : la mystérieuse disparition en avril de quatre touristes français en Casamance avait servi de signal au déclenchement d'une offensive de l'armée sénégalaise qui devait rapidement afficher son véritable objectif, l'éradication de la rébellion casamançaise, implantée dans les zones forestières longeant la frontière bissau-guinéenne. Précédée par des manœuvres militaires conjointes franco-sénégalaises au Sénégal oriental, cette offensive avait bénéficié d'une assistance technique française (repérages aériens), et d'un verrouillage de la frontière par l'armée de Bissau⁽¹⁵⁾. Juridiquement, ce verrouillage de la frontière peut apparaître comme une manifestation de souveraineté légitime, visant à mettre le territoire national à l'abri du conflit. Mais, politiquement, il met à mal l'image officielle, certes discutable, d'une neutralité bissau-guinéenne. En dépit des démentis répétés des responsables indépendantistes, il ne fait de doute pour personne que le territoire bissau-guinéen a constitué une base arrière pour les rebelles. Leur en interdire l'accès constitue un engagement contre eux, de la même manière que les facilités qu'ils pouvaient rencontrer jusque-là pouvaient être interprétées comme un engagement contre le Sénégal. À cet égard, il y a bel et bien eu un virage à 180° dans l'attitude de Bissau vis-à-vis de la question casamançaise. On peut néanmoins s'interroger sur l'application sur le terrain de cet engagement, au vu du bilan de la tentative d'"éradication" de la rébellion par les troupes de Dakar : quelques semaines après avoir "ratissé" la zone, l'armée sénégalaise essuyait en effet l'un de ses plus cuisants revers à Babonda, à quelques centaines de mètres de la frontière bissau-guinéenne... Sauf à invoquer la magie, qui rendrait les rebelles invisibles en cas de besoin, on peut penser qu'il y a quelque part quelque chose qui n'a pas fonctionné : à moins d'y voir une opération poudre aux yeux, destinée avant tout à rassurer les touristes potentiels, ou bien le ratissage a été un échec ("*Os Senegaleses não querem reconhecer o seu fracasso militar e mentem*" écrit le journal *Banobero*), ou bien le verrouillage de la frontière n'a pas fonctionné correctement – sans que l'on puisse d'ailleurs savoir pourquoi : persistance d'un double jeu de Bissau ? désaccords au sein de l'appareil d'État ? décalage entre les sensibilités locales et les décisions du pouvoir central ? ou bien, tout simplement, impossibilité pratique de boucler cent kilomètres de frontière avec quelques centaines d'hommes, dans une zone essentiellement forestière ? Toujours est-il que si les objectifs affichés de cette opération, et de sa relance à la fin de l'année 1995, n'ont pas été atteints, elle n'en a pas moins des retombées territoriales importantes, au point qu'on peut se demander si ce n'était pas l'objectif réellement recherché par Dakar.

En premier lieu, une bande de territoire sénégalais de 6 à 8 km de large, s'étendant d'ouest en est sur près de 100 km le long de la frontière, du Parc de Basse Casamance à la forêt de Bissine, a été entièrement vidée de sa population par les combats. L'armée sénégalaise y a établi des cantonnements et en contrôle les accès, mais la plus grande partie de cette zone serait aux mains des rebelles, qui y ont maintenu ou reconstitué leurs bases ; mais ils sont désormais coupés de la population, ce qui était peut-

(15) Cf. J.-C. MARUT, "Solution militaire en Casamance", *Politique Africaine*, Paris, Karthala, 58, juin 1995, pp. 163-169.

être l'un des objectifs de Dakar. Chacun y campe sur ses positions depuis l'appel au cessez-le-feu lancé le 3 décembre 1995 par l'Abbé Diamacoune, chef de la rébellion indépendantiste, dans l'attente de négociations dont le principe et le calendrier ont été acceptés par Dakar.

En second lieu, les milliers de personnes qui ont quitté la zone ont grossi le lot de réfugiés casamançais : ils seraient au total environ 35 000 en Casamance (notamment à Niaguis, Ziguinchor et Oussouye), 15 000 en Gambie, et entre 20 et 28 000 en Guinée-Bissau, pour la plupart dans les villages proches de la frontière, entre les secteurs de Varéla et d'Ingoré (selon l'antenne du Haut-Commissariat pour les réfugiés à Bissau). La concentration de ces réfugiés dans la zone frontalière de la Guinée-Bissau pose problème à plusieurs titres :

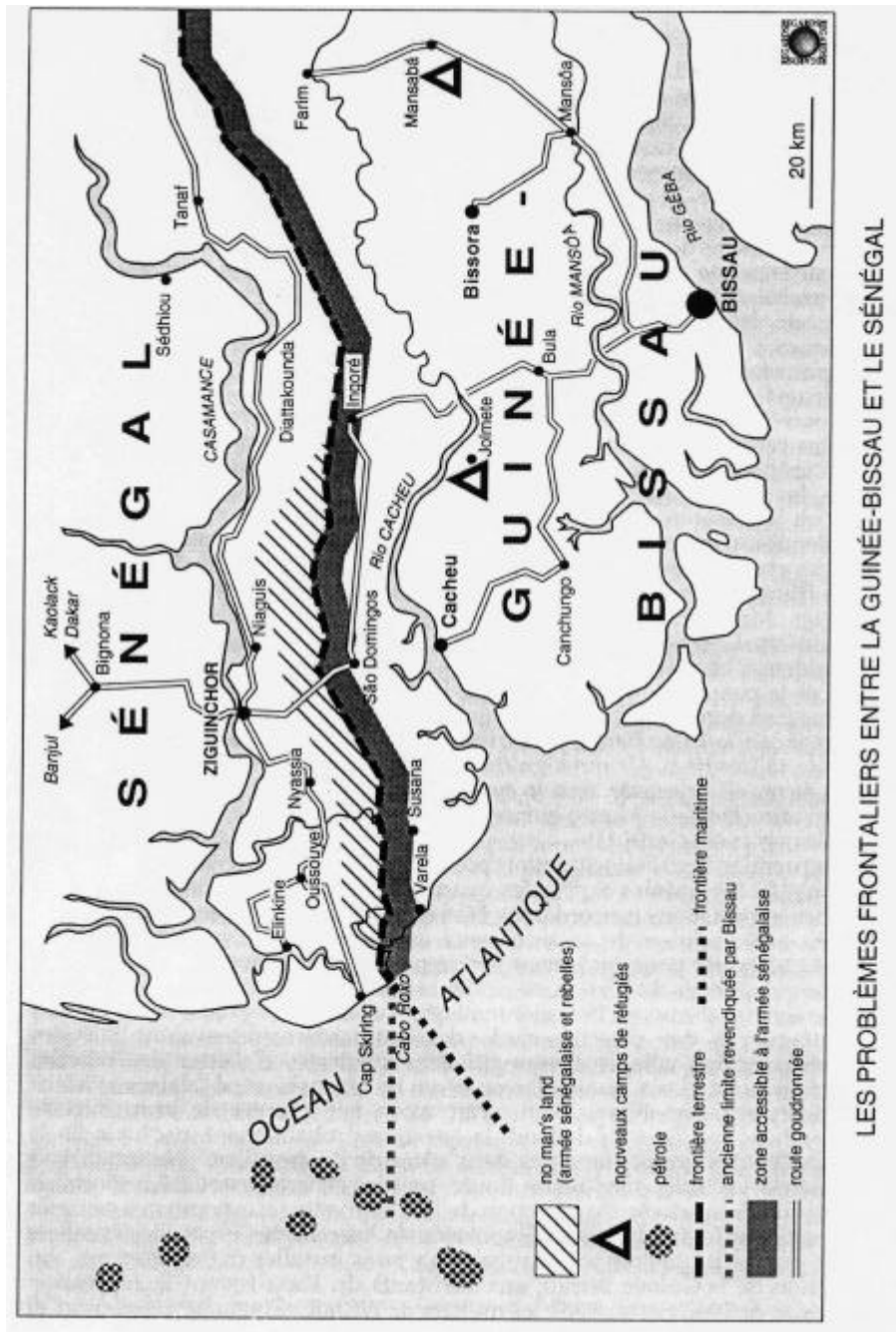
- pour les populations locales, tout d'abord, dont les capacités d'assistance sont limitées ;
- pour les autorités sénégalaises, ensuite, qui craignent que beaucoup de ces réfugiés ne soient en fait des rebelles ;
- pour les responsables du HCR, enfin, qui craignent pour la sécurité de certains réfugiés (préoccupation partagée par la Ligue guinéenne des droits de l'homme), mais qui ne veulent pas non plus être accusés d'entretenir, *de facto*, la guérilla.

D'où la mise en place progressive, par le HCR et les autorités bissau-guinéennes, d'un plan de déplacement des réfugiés volontaires dans des villages et dans des camps situés plus au sud, à une centaine de kilomètres de la frontière. Cet éloignement leur permettrait de bénéficier du statut de réfugiés. Mais il ne doit pas être pour déplaire aux militaires sénégalais, qui ont ainsi les coudées plus franches sur une bande d'une quinzaine de kilomètres à cheval sur la frontière.

Car la coopération militaire entre Dakar et Bissau a pris aussi la forme d'un accord donnant à l'armée sénégalaise un droit de poursuite des rebelles casamançais sur une bande du territoire bissau-guinéen large de 7 km au-delà de la frontière. Ce qui signifie que *la frontière du conflit casamançais a, de facto, été repoussée vers le sud, ce conflit s'étendant désormais sur une partie du territoire bissau-guinéen, avec l'accord des autorités bissau-guinéennes* (voir Carte 1).

En premier lieu, cette situation pose un problème en termes de sécurité. Elle justifie les craintes exprimées quant à la sécurité des réfugiés, d'autant que des informations concordantes, bien que non prouvées, font état d'arrestations et de remises de ressortissants casamançais aux autorités sénégalaises. Mais elle peut également susciter des craintes pour les populations bissau-guinéennes de la zone, en cas de reprise des combats. D'autant que les événements survenus en 1995 montrent que l'armée sénégalaise n'hésite pas à s'attaquer à des objectifs civils : des bombardements avaient fait des blessés dans des villages bissau-guinéens suspectés d'abriter des rebelles (officiellement, il s'agissait d'erreurs, et les excuses sénégalaises avaient été acceptées par Bissau, qui avait alors fait montre de beaucoup de compréhension). En toile de fond, la question probablement insoluble de la nationalité des populations des deux côtés de la frontière. Nationalité à géométrie variable, sans aucun doute, tant les échanges ont été importants depuis un demi-siècle. En direction de la Casamance, aux nombreux réfugiés économiques fuyant la misère se sont ajoutés les réfugiés fuyant les combats de la guerre de libération : beaucoup s'y sont installés définitivement. En direction de la Guinée-Bissau, aux

résistants du Kasa fuyant la répression française en 1942 ont succédé les milliers de réfugiés fuyant la répression et



LES PROBLÈMES FRONTALIERS ENTRE LA GUINÉE-BISSAU ET LE SÉNÉGAL

les violences de toutes sortes depuis les années 1980 : combien, parmi eux, sont d'anciens Bissau-Guinéens ?

Mais cette situation nouvelle amène aussi à s'interroger sur les réactions qu'elle peut provoquer dans la population bissau-guinéenne de la zone. Jusqu'à présent, même s'il ne fait aucun doute que les rebelles y ont trouvé des facilités, rien ne prouve l'existence d'un quelconque irrédentisme. Si ces populations, à l'instar des *Diola* de Casamance, ont opposé une vive résistance à la conquête coloniale, elles ne se sont pas fait autrement remarquer depuis, sinon par un faible engagement dans la guerre de libération. Leur discrétion peut en fait être lue de deux manières :

– comme un signe de non-implication dans le conflit casamançais, ce qui démontrerait que l'appartenance ethnique en soi n'explique rien (sinon des *Diola* bissau-guinéens réclameraient aussi leur indépendance) ; dans cette optique, on peut faire l'hypothèse que, si les *Diola* bissau-guinéens ne bougent pas, c'est peut-être parce qu'on ne s'intéresse pas trop à leur région ; et cela parce que, à l'inverse de la basse Casamance qui fait figure de région potentiellement riche au Sénégal, la région de Susana est peu attractive, faisant figure de périphérie pauvre en Guinée-Bissau ; cette situation pourrait évidemment changer si, par exemple, la région connaissait un développement touristique comparable à celui de la zone du Cap Skiring ;

– mais cette discrétion peut aussi être lue, à l'inverse, comme un signe d'engagement en faveur de la rébellion : quelle meilleure aide, en effet, pourraient apporter les autochtones aux maquisards que de ne pas se faire remarquer, de continuer à vaquer à leurs occupations ? la tranquillité de la zone n'est-elle pas le meilleur moyen pour que les rebelles y trouvent refuge et ravitaillement ? C'est justement cette tranquillité qui est remise en question par les événements actuels. Et on peut se demander dans quelle mesure cette nouvelle donne ne va pas provoquer dans la population des réactions d'hostilité, à la fois envers la présence sénégalaise, et envers l'attitude des autorités bissau-guinéennes.

En fait, les deux lectures ne s'excluent pas nécessairement. Pas plus qu'en Casamance ou ailleurs, les identifications ethniques ne coïncident, en effet, *a priori*, avec des identifications politiques : beaucoup plus que l'appartenance ethnique, l'appartenance politique résulte d'un choix ; et ce choix peut évoluer en fonction des circonstances. À cet égard, la nouvelle situation à la frontière nord pourrait mobiliser *politiquement* des populations jusque-là discrètes (et d'aucuns parleraient sans doute alors de phénomène ethnique). Et cela d'autant plus que ces populations risquent d'être *matériellement* mobilisées. Ce n'est, en effet, pas faire preuve d'un pessimisme excessif que de craindre qu'une éventuelle reprise des hostilités ne se traduise par un nouvel exode de populations, à l'intérieur même du territoire bissau-guinéen cette fois, ce qui aboutirait à doubler la largeur du *no man's land*. Si l'objectif des militaires sénégalais est effectivement d'isoler la rébellion de la population, d'établir un *no man's land* en deçà de la frontière pour mieux la contrôler, le fait de repousser cette frontière pousse en effet logiquement à étendre le *no man's land* jusqu'à la nouvelle frontière. Et si l'on s'appuie sur le précédent de 1990, on peut légitimement se demander dans quelle mesure ce n'est pas toute la zone s'étendant jusqu'au rio Cacheu qui serait considérée par le Sénégal comme une zone de sécurité. Au risque de provoquer des réactions plus fermes de l'opposition. Au lendemain des bombardements contre des villages bissau-guinéens, le

journal indépendant *Banobero* s'interrogeait déjà : "*talvez cometemos o erro de adoptar um perfil demasiado baixo, como se tivéssemos algum complexo de culpa nesta rebelião da Casamança*"⁽¹⁶⁾. Au risque, aussi, de déclencher des réactions hostiles aussi bien à Dakar qu'à Bissau au sein des populations autochtones, et donc de déstabiliser le Nord-Ouest du pays.

On n'en est certes pas là. Lors des précédents cessez-le-feu, l'absence de négociation avait favorisé le pourrissement de la situation et la reprise des combats, mais il semble qu'aujourd'hui la volonté de négocier est réelle aussi bien du côté des indépendantistes que du côté gouvernemental. Elle peut même expliquer que les gouvernementaux, à défaut d'un succès militaire improbable, cherchent à marquer des points sur le terrain pour arriver en position de force aux négociations. Il est cependant peu vraisemblable que la Guinée-Bissau accueille ces négociations et soit à nouveau garante d'éventuels accords, étant désormais considérée comme un allié du Sénégal par le MFDC. En revanche, ce dernier pourrait tirer profit de la nouvelle donne sous-régionale.

REDISTRIBUTION DES CARTES ET INCERTITUDES DANS LA SOUS-RÉGION

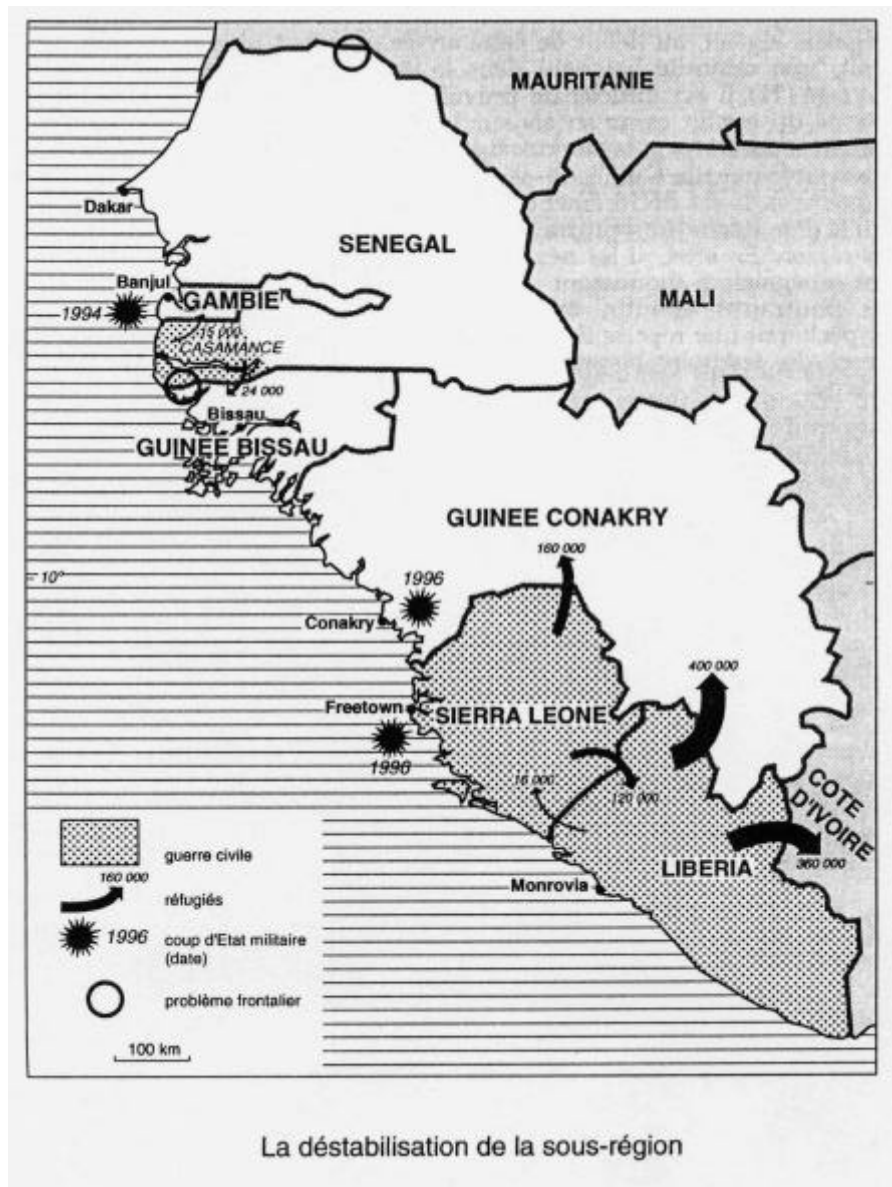
Les inquiétudes sénégalaises concernant la Gambie ont pu se manifester à deux reprises : une première fois, en 1981, lors d'une insurrection populaire dirigée par un *Diola*, Kukoï Samba Sanyang, aussitôt renversé par une intervention militaire sénégalaise⁽¹⁷⁾ ; une deuxième fois, en 1994, lors d'un coup d'État militaire, dirigé par un autre *Diola*, Yaya Jammeh (*alias* Diémé), toujours au pouvoir (deux) ans après. Du point de vue des relations bilatérales, la multiplication des gestes de bonne volonté de Jammeh à l'égard du Sénégal a pu rassurer Dakar. Il n'empêche que son programme de lutte contre la corruption et la dépendance, d'inspiration très sankariste, rencontre des échos favorables non seulement en Gambie mais aussi dans toute la sous-région, où il peut apparaître à beaucoup comme une alternative à des modèles en faillite. Il pourrait légitimement inquiéter les pouvoirs en place davantage en cela, que par d'hypothétiques velléités extérieures. La Gambie de Jammeh a ainsi remplacé la Guinée-Bissau de "Nino" comme référent révolutionnaire dans la sous-région. Pour sa part, le MFDC peut espérer trouver à Banjul des sympathies qu'il ne trouve plus à Bissau. Il peut également y trouver des arguments pour crédibiliser son propre projet politique, dont la philosophie (fédéralisme ethnique mis à part) n'est pas très éloignée de celle du régime gambien⁽¹⁸⁾. Avec en toile de fond un équilibre sous-régional déstabilisé par les guerres civiles (à défaut d'être très civilisées) du Libéria et de la Sierra Léone, où les rebelles du NPFL et du FRU s'inscrivent manifestement dans une logique de remise en cause de l'ordre existant (voir Carte 2). La "situation d'insécurité qui prévaut dans certains pays de la sous-région" serait d'ailleurs responsable, d'après le ministre sénégalais des Forces armées, de

⁽¹⁶⁾ *Banobero*, Bissau, 17 mars 1995.

⁽¹⁷⁾ Kukoï se réfugiera d'ailleurs à Bissau, et serait aujourd'hui aux côtés de Charles Taylor au Libéria.

⁽¹⁸⁾ Cf. *Le Journal du pays*, édité par la section suisse du MFDC ; et aussi *Casamance Kunda. Ce que nous attendons de la Casamance indépendante*, brochure publiée en janvier 1996 par le MFDC.

la dérive mafieuse qui menacerait le sud du Sénégal, avec la circulation des armes de guerre et le trafic des stupéfiants ⁽¹⁹⁾. Et selon certaines sources, l'existence de bandes armées au service des trafiquants de



(19) *Sud Quotidien*, Dakar, 15 décembre 1995.

drogue contribuerait même à la prolongation du conflit casamançais⁽²⁰⁾. Toujours est-il que la déstabilisation a désormais gagné la Guinée, où la survie du régime de Lansana Conte semble plus que jamais dépendre étroitement de l'appui de la France depuis le coup de force militaire de février dernier. Et elle pourrait bien gagner la Guinée-Bissau si le pays ne sort pas rapidement d'une situation économique et sociale qu'un journal sénégalais jugeait, au début de cette année, d'autant plus alarmante qu'il voyait "une minorité baignant dans le luxe" surnager dans un océan de pauvreté⁽²¹⁾. Il est difficile de prévoir quelles pourraient être les répercussions du conflit casamançais sur la situation intérieure d'un pays qui figure déjà parmi les plus pauvres du monde. Tout comme il est difficile de prévoir comment la Guinée-Bissau pourrait faire face à une crise ouverte, compte tenu de ses déchirements politiques actuels. Mais il est certain qu'il s'agit là d'un risque nouveau, non seulement pour ce pays, mais aussi pour la sous-région. En effet, si les négociations entre la rébellion et le gouvernement sénégalais n'aboutissent pas (et on voit mal pour l'instant comment elles pourraient aboutir, tant les points de vue sont éloignés), rien n'empêcherait une reprise du conflit casamançais. Une partie de la population et du territoire bissau-guinéens pourraient alors être directement concernés.

Mars 1996

Jean-Claude MARUT

Unité mixte de recherche CNRS-ORSTOM, "REGARDS"
Bordeaux-Talence

⁽²⁰⁾ *Wal Fadjri*, Dakar, 20 février 1995.

⁽²¹⁾ Kaaw SOW, "Guinée-Bissau. Quand rien ne va plus", *Wal Fadjri*, Dakar, 16 février 1996.